

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « POUSSINS PRO MAX »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
NON LOIN DE L'ANCIEN CAMP ONUCI, Lot 1711, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 15 mars 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 15 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POUSSINS PRO MAX »

Objet: L'élevage, le commerce général, la production de poussins d'un jour, l'import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
NON LOIN DE L'ANCIEN CAMP ONUCI, Lot 1711, Ilot 18

Dirigeant(s) Mme DIARRASSOUBA AHOUA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01127 du 15/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09600/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

